

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2025/23 à 2025/53

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 25 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du dix-huit avril deux mille vingt-cinq, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Mme Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING – Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI – Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Saïd BECHROURI - M. Cédric LEGRAND - M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Jean-Christophe LIPOVAC, Adjoint au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - M. Roger VICOT - Mme Anne LEDUC -- M. Romain FYVEY - M. Philippe DUEZ -, Conseillers Communaux

ABSENT :

M. Maxime MOULIN, Conseiller Communal

Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC a donné pouvoir à Madame Stéphanie MORELLI

Madame Mauricette GOURDIN a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Anne LEDUC a donné pouvoir à Madame Karima HARIZI

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Serge THERY

Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 25 avril 2025

DELIBERATION

2025/ 39 - PRINTEMPS DE L'ACCESSIBILITE EDITION 2025 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OCCE DU NORD.

Depuis 2022, la Commune associée de Lomme participe au « Printemps de l'accessibilité » organisé par la Ville de Lille. Il s'agit d'un temps fort à la programmation variée, comprenant des activités sportives, des ateliers de sensibilisation aux différents handicaps, des sessions de création manuelles, ainsi que des découvertes culturelles. Cette initiative, ouverte à tous, vise à changer les perceptions vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

Sensibiliser aux différents handicaps et plus largement à la différence est aussi un axe prioritaire du Projet Educatif Global. Les équipes éducatives sont donc invités depuis 2022 à s'impliquer sur le Printemps de l'accessibilité et à bénéficier dans la limite d'une enveloppe budgétaire globale dédiée de 600 € d'un soutien financier et d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leur action.

Dans le cadre de l'édition 2025 du Printemps de l'Accessibilité, il est donc proposé de soutenir l'action de sensibilisation au handicap portée par les enseignants du groupe scolaire Sand-Desrousseaux. Cette action fera l'objet d'une évaluation à la fin de sa mise en œuvre.

ECOLE BRACKE DESROUSSEAUX- GEORGES SAND – Participation au projet « Sensibilisation au Handicap »

Deux classes de CP-CE1 organisent un projet de sensibilisation au Handicap par le biais de chants et de la lecture de petits poèmes retranscrits en Langue des Signes Française (LSF). Des ateliers de sensibilisation touchant les 5 sens et un atelier touchant la fonction motrice sous un format ludique seront proposés aux enfants pour se mettre en situation de handicap afin de mieux comprendre la déficience et de mieux appréhender les difficultés rencontrées.

Le budget total de cet événement est de 730 €. Il est proposé au Conseil Municipal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 600 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** le versement d'une subvention d'un montant de 600 € à l'OCCE du Nord (SIRET : 390 459 246 00042) ;

- ♦ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 65, fonction 412, article 65748 – opération 1108 - Code Service : NGE.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié : 13 MAI 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

3. Budget prévisionnel du projet « _____Ecole George Sand_____ »
Structure / association : « _____Ecole publique primaire_____ »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Regional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	730		
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	600
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	130
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	730	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	730
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
85 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : S. BRICOUT

Qualité : Directeur d'école

Date : 13/03/25

Signature :

GROUPE SCOLAIRE
 SAND - DESROUSSEAUX
 27 Av. de la République
 69160 LOMME

1. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2. L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs